Chapitre 11. Dépôt de fichiers à partager

Dans le chapitre précédent, nous avons expliqué comment déposer des documents à l'intérieur de votre espace personnel.
Dans ce même espace, vous avez la possibilité de partager vos documents vers d'autres personnes par le biais d'une adresse internet (URL).
Cette fonctionnalité peut être disponible à la demande sur certains espaces collaboratifs.

I - PRESENTATION GENERALE

L'accès à l'outil se fait à travers le portail EDULINE, dans l'onglet [Applications] :

1. rubrique [Ressources documentaires]
2. puis la sous-rubrique [Gestion électronique des documents]

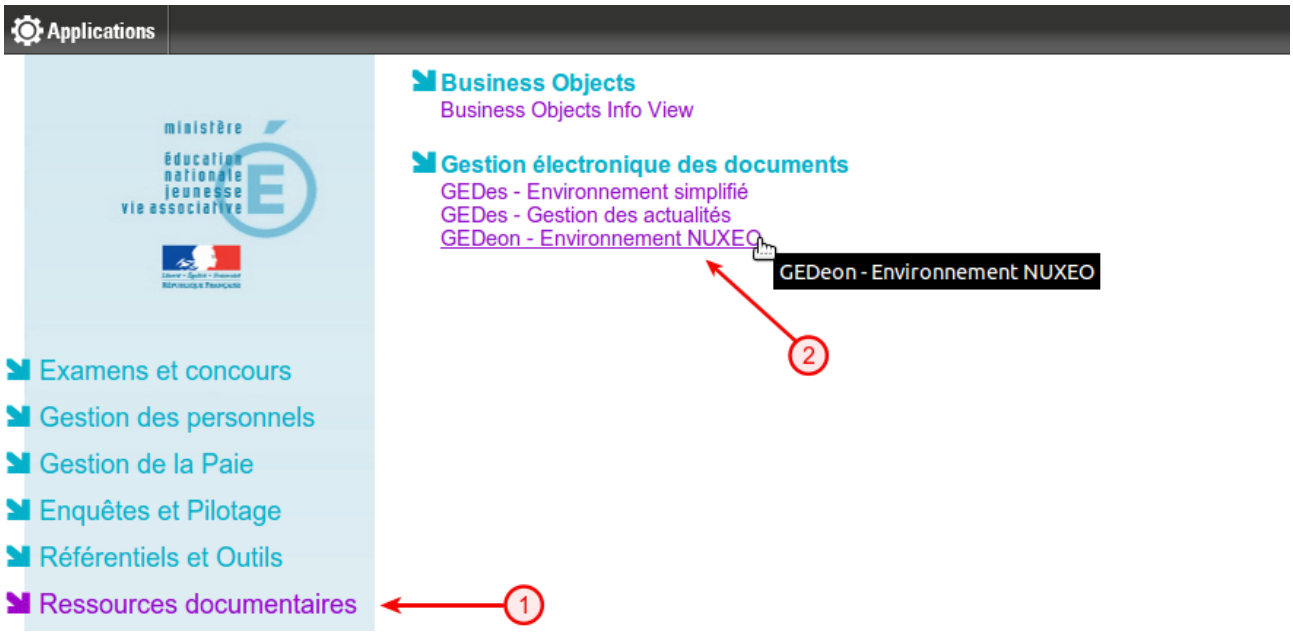

Dans GEDeon, vous devez cliquer sur votre identifiant académique à droite de la zone « Gestion des documents », puis sur « Espace personnel » comme indiqué ci-dessous.

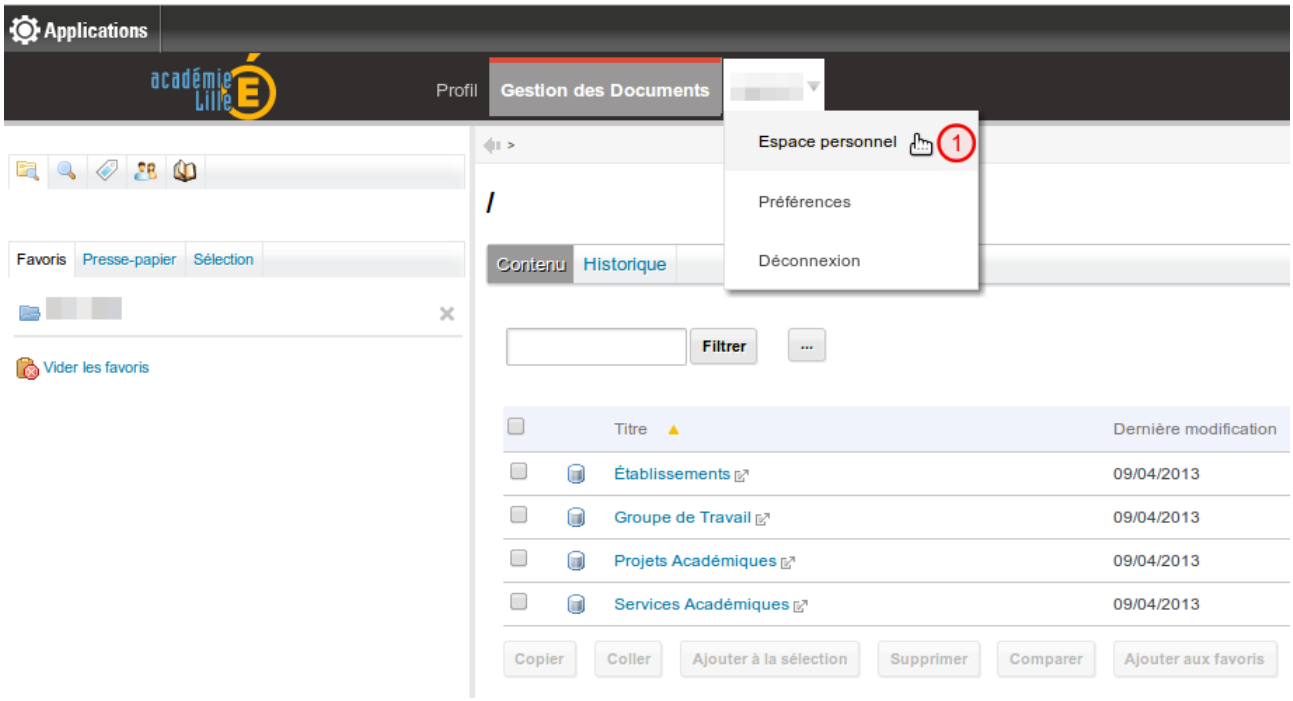

Lorsque vous êtes dans votre espace personnel, vous devez cliquer [1] sur « Nouveau Fichier à partager ».

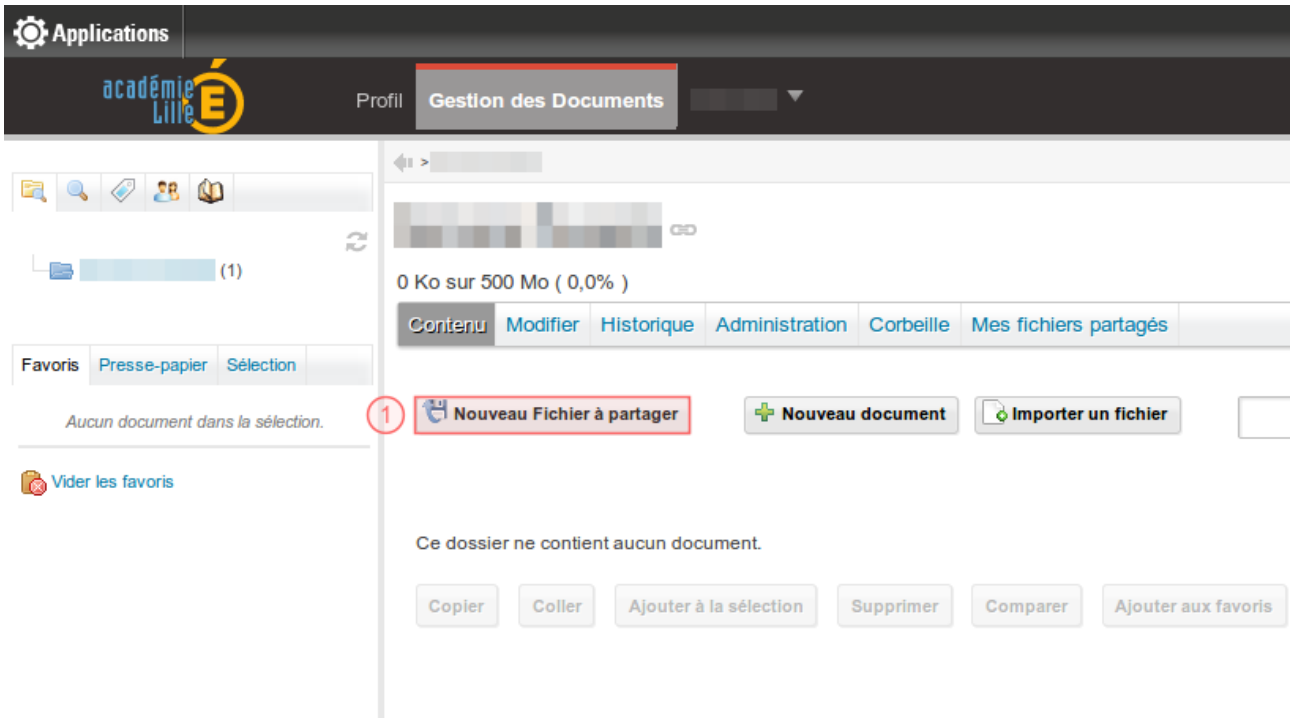

La page se rafraîchit et le formulaire ci-dessous apparaît

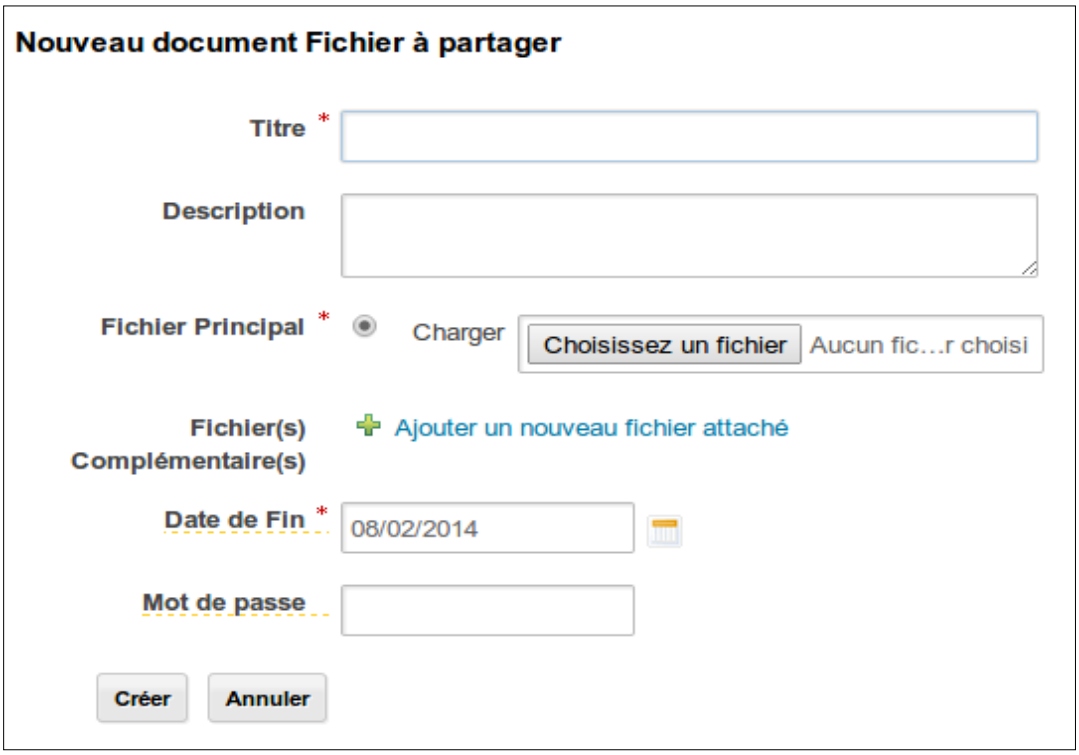

- Vous devez obligatoirement remplir tous les cellules précédées par une étoile rouge *.
- Vous avez la possibilité de mettre plusieurs fichiers joints au document.
- La date de fin est par défaut la date du jour + 1 mois, mais elle peut être diminuée ou augmentée. A l'expiration de cette date, le document ne sera plus accessible.
- Vous avez la possibilité de protéger l'accès à votre document par un mot de passe de votre choix. Il faudra le communiquer en même temps que le lien permanent pour qu'il soit consultable.

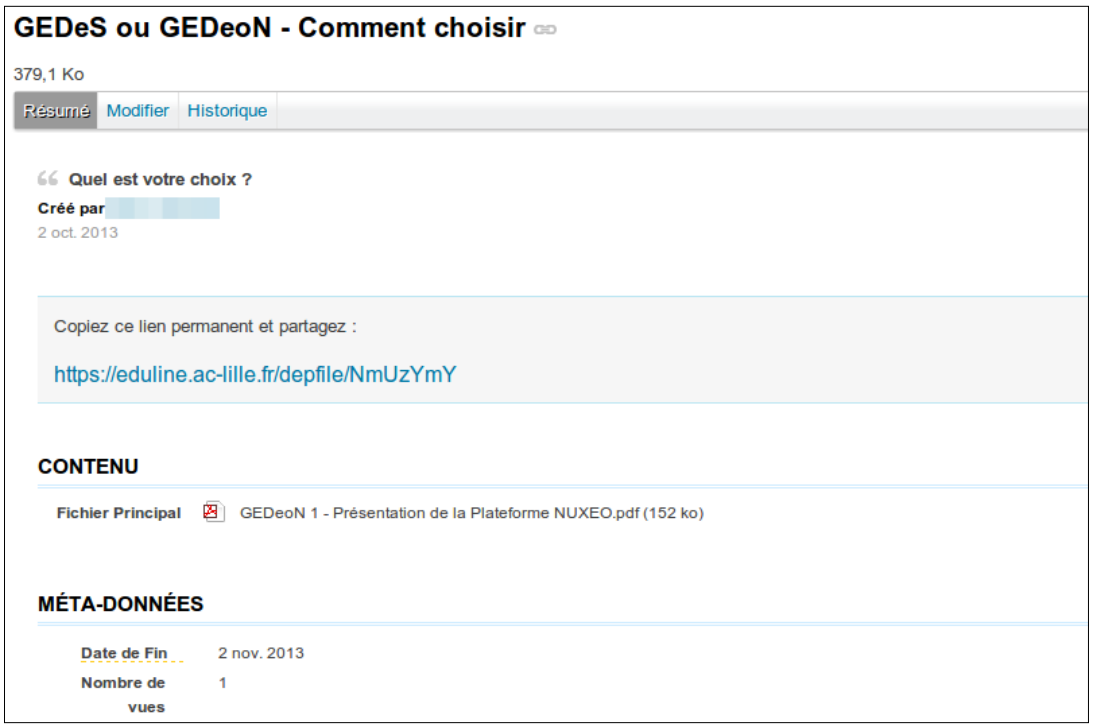

Remarque : Une fois créé, vous recevrez un courriel sur votre boite académique avec un résumé de votre document partagé

Vous n'avez plus qu'à partager le lien permanent pour que les personnes puissent visualiser et télécharger vos documents.
Ce lien permanent est accessible d'internet sans authentification et sans restriction de visibilité (sauf en cas de mot de passe).

Vous pouvez à tout moment lister tous vos documents partagés en allant dans votre espace personnel et en cliquant dans l'onglet « Mes fichiers partagés ».

Vous avez ainsi la possibilité de tester les liens permanents et voir le nombre de vues de chaque document.

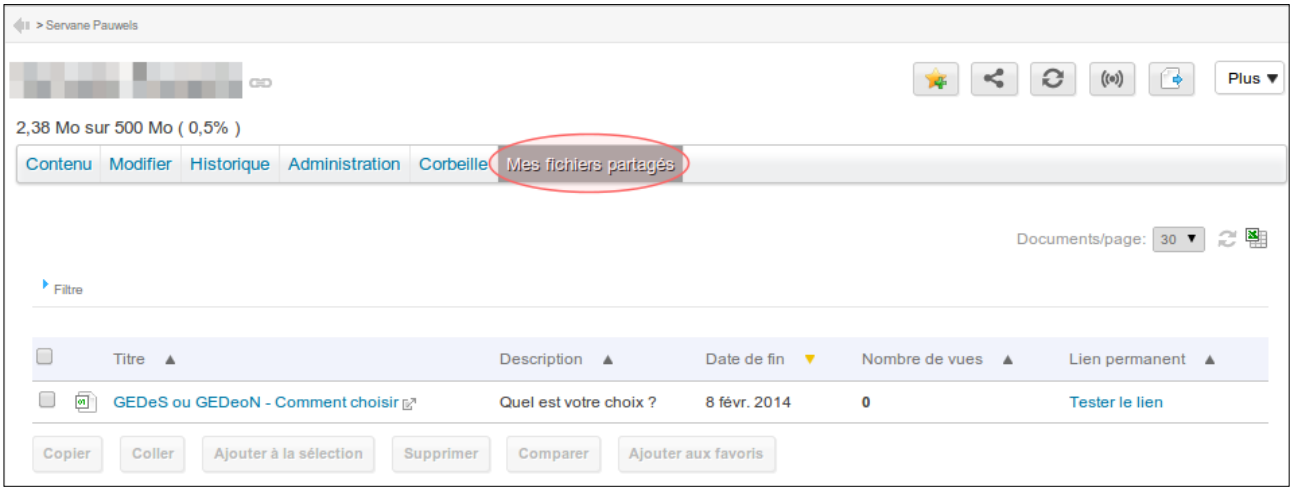

Voici le résultat, une fois le document mis en partage :